

Chronique Nos retraités Pierre Guilmette : souvenirs professionnels

Volume 52, Number 4, October–December 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029341ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1029341ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(2006). Chronique Nos retraités : Pierre Guilmette : souvenirs professionnels. *Documentation et bibliothèques*, 52(4), 271–276.
<https://doi.org/10.7202/1029341ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2006

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

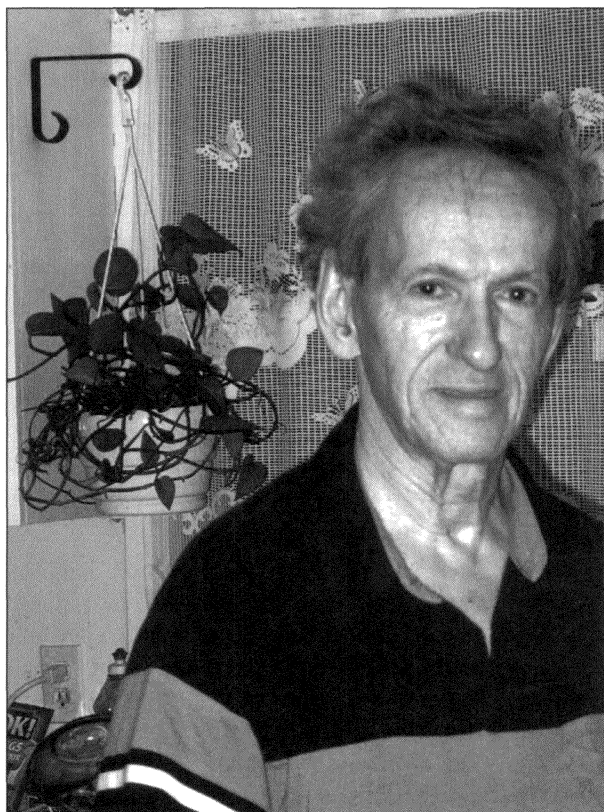
érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Pierre Guilmette : souvenirs professionnels



Parlez-nous de votre carrière dans le monde de la documentation : Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier ? Avez-vous des regrets ?

JE DISTINGUE DEUX SEGMENTS PRINCIPAUX dans le déroulement de ma carrière professionnelle : de 1961 à 1973 et de 1973 à 2003. La première période est marquée par mon implication dans le milieu des bibliothèques d'institutions d'enseignement : au Collège Jean-de-Brébeuf (1961-1965), au Collège de Lévis (1965-1967), à la Commission scolaire régionale des Deux-Montagnes (1967-1968), au Cégep de Jonquière (1968-1970). Cette première période s'est terminée par une séquence de trois ans (1970-1973) dans une bibliothèque spécialisée, celle de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP).

En 1973, mon cheminement a pris la direction du milieu universitaire. Je suis entré à la Bibliothèque de l'Université Laval à titre de bibliothécaire spécialiste où je demeurerai jusqu'au moment de ma retraite en 2003. J'ai donc exploré principalement l'univers des bibliothèques d'institutions d'enseignement (collégial, scolaire, universitaire) au cours des quatre dernières décennies. Mon séjour à SOQUIP constitue une période de transition au cours de laquelle j'ai abordé la spécialisation disciplinaire en bibliothéconomie.

Revenons brièvement sur la première décennie. Les bibliothèques de collèges connaissaient un renouveau, au cours des années 1960, grâce à l'impulsion et au dynamisme de bibliothécaires œuvrant au sein de la Fédération des collèges classiques. On cherchait alors à en normaliser le fonctionnement par l'engagement de bibliothécaires qui bénéficiaient d'une formation professionnelle. Ces derniers, ne travaillant pas seuls, étaient souvent entourés de collaborateurs qui ne possédaient pas de formation technique appropriée. On aura comblé cette lacune en instituant des stages de formation technique destinés à ce type de personnel. J'ai été amené à collaborer aux stages de bibliothéconomie, fondés et dirigés par Raymond Boucher au Collège de La Pocatière, de 1966 à 1970. Cette activité m'a conduit à développer un volet pédagogique dans ma pratique professionnelle et à me joindre, en 1968, à une équipe de bibliothécaires qui enseignaient au Département de bibliotechnique du Cégep de Jonquière. On apprend en enseignant. Cet engagement m'a donné l'occasion de réviser, d'approfondir et de perfectionner mes connaissances acquises

au cours de mes études à l'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal (1959-1961). Au cours de cette première décennie, j'ai beaucoup pratiqué, mais non exclusivement, le catalogage et l'analyse documentaire des publications. Une certaine continuité s'inscrivait donc entre cette expérience et l'enseignement technique en bibliothéconomie¹. Vers 1970, j'ai éprouvé le besoin de revenir à la pratique professionnelle dont l'enseignement m'avait éloigné. J'y donnais suite dans un contexte très différent de celui des institutions d'enseignement. La direction de la SOQUIP, fondée en 1969, m'avait invité à constituer et à diriger son centre de documentation. L'industrie pétrolière constituait ma première expérience de gestion et de spécialisation disciplinaire. Un séjour d'un mois à Paris, en 1970, m'avait apporté une formation initiale dans deux bibliothèques spécialisées, celles de l'Institut français du pétrole et de la compagnie française Elf-ERAP. À l'époque, l'industrie pétrolière avait déjà amorcé le virage technologique en documentation, aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord. L'évolution de l'industrie va-t-elle influencer celle des bibliothèques? Paule Salvan soulevait cette question dans un ouvrage paru en 1961:

*«La période récente a vu naître, avec des services d'intérêt commun, un luxe de techniques primitivement conçues pour des usages industriels et commerciaux dont les bibliothèques ont ingénieusement tiré profit. Comment négligeraient-elles d'exploiter les possibilités qui s'offrent à elles?»*²

Cette expérience m'a-t-elle destiné à migrer vers le milieu universitaire trois ans plus tard? La Bibliothèque de l'Université Laval se présentait alors comme une institution particulièrement dynamique et novatrice. Le rapport Williams-Filion³ lui a donné une impulsion qui lui permettrait de se comparer avantageusement aux autres bibliothèques universitaires du Canada. J'y ai entamé, en 1973, une carrière qui durera presque 30 ans.

Les bibliothèques universitaires de grande taille séparent administrativement leurs services en deux segments relativement étanches: les services

techniques et les services au public. Dans le milieu universitaire, ma carrière s'est déroulée dans le cadre des services au public et plus particulièrement dans ce domaine qu'on appelle traditionnellement le développement des collections. L'expérience acquise dans le milieu industriel m'a conduit à travailler tout d'abord comme bibliothécaire spécialiste dans le secteur scientifique et technologique, avant de m'engager, vers 1975, dans la direction de l'unité administrative qui regroupait les bibliothécaires spécialistes du développement des ressources documentaires. Quelques années plus tard, j'ai quitté cette fonction administrative pour revenir à celle de bibliothécaire spécialiste en science politique et économique (1978-1995), et par la suite en sciences de l'administration (1995-2000). J'ai terminé ce parcours à la Bibliothèque de l'Université Laval dans la fonction de coordonnateur des programmes professionnels en sciences humaines et sociales. Le bibliothécaire spécialiste, à l'université, est souvent impliqué dans des activités d'enseignement et de recherche⁴. Cela explique pourquoi le milieu universitaire nord-américain accorde un statut professoral à ces bibliothécaires, avec les exigences et le soutien qui s'y rattachent. En tant que tel, j'ai participé activement à la formation des étudiants de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles dans le cadre de cours formels et d'entretiens nombreux de consultation documentaire.

Cette carrière est marquée par une certaine diversité dans les fonctions que j'ai exercées. L'unité apparente de ce cheminement professionnel dans l'univers des bibliothèques d'institutions d'enseignement, de la bibliothèque collégiale à la bibliothèque universitaire, est-elle le résultat du hasard, des contacts personnels, ou d'une disposition naturelle qui m'a conduit à évoluer dans ce milieu? J'étais peut-être destiné à une carrière mixte où bibliothéconomie et enseignement allaient se trouver étroitement associés.

Comment voyez-vous le contexte de l'époque, les moyens dont vous disposiez par rapport à ce que l'on observe actuellement?

Mon cheminement traverse principalement les quatre dernières décennies, 1960-2000. On a pris l'habitude d'associer les années 1960 au Québec à la Révolution tranquille. En fait, cette période était en gestation au cours des années 1950 avec l'arrivée de la télévision et la présence de courants idéologiques venus de divers horizons. La décennie 1960 apparaît comme une période de renouveau non seulement au Québec, mais ailleurs également. Il faudrait peut-être revoir l'époque québécoise de la Révolution tranquille à la lumière d'influences étrangères ou d'événements

1. Je faisais paraître, en 1966, deux textes révélateurs de mes préoccupations d'alors: «Réflexions sur la profession de bibliothécaire», *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, vol. 12, n° 2, juin 1966, p. 65-67; «Le nouveau 200: examen comparatif du traitement de la religion dans la classification décimale Dewey, 16^e et 17^e éditions». Dans: *Textes des conférences de la journée d'études de la section des services techniques tenue au Collège Sainte-Croix de Montréal, le 19 mars 1966*. Hull, Qué., ACBLF, 1966, p. 10-16.
2. André Masson et Paule Salvan, *Les bibliothèques*. Paris, Presses universitaires de France, 1961, p. 115.
3. Le rapport rédigé par Edwin E. Williams et Paul-Émile Filion à la demande de l'Université Laval se compose de deux études distinctes: *Vers une bibliothèque digne de Laval: Rapport d'une enquête sur la Bibliothèque de l'Université Laval* (Québec, 1961, 69 p.); *Les objectifs à poursuivre: 1966-1971: supplément à l'enquête (1962) sur la Bibliothèque de l'Université Laval* (Québec, 1965, 40 p.). Edwin E. Williams était le directeur adjoint de la bibliothèque de l'Université Harvard; le père Filion, S.J., était le conservateur de la Bibliothèque de l'Université Laurentienne.

4. Cette fonction a souvent fait l'objet de publications et d'études. L'une des meilleures en langue française est celle de Gaëtan Drolet et Gilles Paradis, «Le bibliothécaire spécialiste à l'université», *Documentaliste*, vol. 20, n° 2, 1983, p. 46-51; vol. 20, n° 3, 1983, p. 101-107.

qui ont marqué cette période d'une manière ou d'une autre: la conquête de l'espace, la guerre froide, le règne de John Kennedy, la révolution de Fidel Castro, le Concile de Vatican II, la guerre du Vietnam, etc.

Dans l'univers de la bibliothéconomie, il faut signaler la naissance de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (ACBLF), dans les années 1940, avec sa revue, ses congrès annuels et un certain nombre de publications professionnelles. L'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal (1937-1961) cédait la place, en 1961, à une nouvelle institution de formation professionnelle: l'École de bibliothéconomie⁵. Quelques années plus tard, une formation à caractère technique en bibliothéconomie faisait son apparition, et destinée à préparer des techniciens en documentation dans le cadre de l'enseignement collégial. Ce type de formation aiderait-il les écoles universitaires de bibliothéconomie à se démarquer d'un style d'enseignement trop limité à des préoccupations d'ordre technique? Orienteront-elles leurs programmes vers un enseignement à caractère plus professionnel? Un certain malaise s'était manifesté dans la profession. Un bibliothécaire influent, Edmond Desrochers, avait dénoncé l'enseignement bibliotechnique⁶. Il n'était pas le seul à penser ainsi alors. L'arrivée d'une nouvelle catégorie de personnel dans les bibliothèques, les techniciens, a été peut-être un des facteurs qui ont favorisé la création d'une corporation professionnelle de bibliothécaires en 1969. On peut donc constater que des changements se sont produits dans le milieu des bibliothèques, et ils ne sont pas sans lien avec ceux qui se manifestaient dans la société. Le système d'éducation dans son ensemble évoluait sous l'influence du rapport Parent, qui recommandait la création des cégeps ou collèges d'enseignement général et professionnel. Le mouvement des bibliothèques publiques prenait son essor vers cette époque⁷. Nos institutions, profondément marquées par l'influence du clergé, auquel nous devons beaucoup, se sont progressivement laïcisées au cours de cette décennie. Plusieurs de mes collègues étaient des religieux. Le Québec des années 1960 présentait un contraste visible avec la période précédente. Et la profession entrait dans une course vers le changement et la modernité.

Mon premier contact avec l'application de l'informatique en documentation remonte probablement à 1970. Lorsque je suis entré à la Bibliothèque de l'Université Laval, en 1973, le virage était déjà amorcé depuis

dix ans⁸. J'ai vécu dans un milieu qui se préparait à franchir plusieurs étapes de l'évolution numérique. Est-ce une révolution qui transformera l'avenir des bibliothèques? Certains le croient. A-t-on mis un accent démesuré sur l'univers du numérique?

Les bibliothèques se sentaient concernées par le développement des médias, ce phénomène apparu au début du xx^e siècle avec le cinéma, la radio, l'enregistrement sonore. Au cours des années 1970 éclatait la crise de l'audio-visuel. Les médias remplaceraient-ils et feraient-ils disparaître la documentation imprimée? On le prophétisait. On se rend compte après coup que les bibliothèques sont parvenues à intégrer et à conserver, avant qu'ils ne disparaissent, les divers médias que la technologie a fait surgir.

Le développement des bibliothèques a connu un certain ralentissement au cours des deux dernières décennies du xx^e siècle, se constatant tout d'abord par la réduction des budgets d'acquisition. Les bibliothèques achetaient moins de publications, alors que le marché de l'édition, plus dynamique peut-être, poursuivait sa croissance. Cette époque présente un contraste avec les années 1960. Peut-on l'expliquer par la montée du conservatisme des années 1980? Un autre phénomène qui est apparu au cours des années 1970 et qui se poursuit aujourd'hui est celui de la crise des périodiques. On devrait plutôt parler ici d'une crise de la communication savante qui affecte plus particulièrement les bibliothèques universitaires. Ce phénomène est lié à la commercialisation du périodique de recherche. Les bibliothèques universitaires dépensent deux fois plus pour les périodiques que pour les volumes. Trop souvent, le lecteur n'y trouve pas les ouvrages qu'il recherche. Elles subissent actuellement une diminution de fréquentation significative.

Au cours des années 1990, on a constaté une stagnation dans l'embauche du personnel. Le recrutement a ralenti. On a même été un peu plus loin en accélérant le rythme des départs à la retraite. Ce mouvement ne s'est pas limité aux seules bibliothèques; beaucoup d'organisations ont vu leurs ressources humaines diminuer. Le personnel en place a subi les conséquences de cette réduction parfois draconienne des effectifs. On a noté une augmentation des problèmes de santé mentale et de stress organisationnel liés à l'absence d'une gestion cohérente des ressources humaines. Doit-on conclure ici que beaucoup de gestionnaires, en bibliothéconomie comme ailleurs, n'auraient pas dû s'engager dans cette fonction sans acquérir les qualités et les compétences indispensables à l'exercice de la gestion?

Plusieurs études prévoient une pénurie de bibliothécaires à court terme. Entre le recensement

5. On notera ici que l'Université McGill avait déjà créé une école de bibliothéconomie, en 1904.

6. «Des cours pour techniciens?», *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, vol. 11, n° 2, juin 1965, p. 60-63.

7. Il ne faut pas oublier l'existence de bibliothèques publiques avant 1960. Au cours des années 1950, j'ai fréquenté la Bibliothèque municipale de Montréal et la Bibliothèque Saint-Sulpice, qui offraient des collections et des services bien organisés depuis quelques décennies déjà.

8. Rita Leclerc-Gauthier et Rosario de Varennes, *Onze ans d'informatique à la Bibliothèque de l'Université Laval, 1963 à 1974*. Québec, Bibliothèque de l'Université Laval, 1975.

canadien de 1991 et celui de 2001, on relevait au Québec une diminution du nombre de bibliothécaires de l'ordre de 26 %⁹. C'est une tendance qu'on retrouve ailleurs également. Elle se manifestait aux États-Unis¹⁰ pendant la même période. Sommes-nous témoins d'une érosion de la profession de bibliothécaire¹¹ ?

Vous avez été fort actif au sein de plusieurs associations professionnelles. Quel souvenir en gardez-vous ? Quelles sont les réussites marquantes ou les échecs retentissants ?

Ai-je été actif au sein des associations professionnelles ? Ce volet de mes activités est surtout concentré dans la deuxième décennie de ma carrière, celle des années 1970. Bien que j'aie adhéré à diverses associations, alternativement, c'est surtout du côté de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec que mon implication aura été la plus importante. J'en ai assumé la présidence, entre 1973 et 1975, et j'ai apporté ma contribution à quelques reprises dans divers comités, tels que les comités d'emploi, d'éthique, d'organisation du congrès, etc.

Quels souvenirs m'en reste-t-il ? Il semble bien que le souci du caractère professionnel des bibliothécaires m'a habité à plusieurs reprises tout au long de ma carrière. Dans ce sens, le lien que j'ai entretenu avec la Corporation des bibliothécaires était probablement plus compatible avec certaines de mes préoccupations. Par contre, je constate qu'il y a peu de corporations similaires ailleurs dans le monde. On trouve une proportion beaucoup plus élevée d'associations générales et spécialisées dans le champ de la bibliothéconomie.

Il m'a toujours semblé important de participer à la vie professionnelle dans le cadre d'associations, mais je dois reconnaître que j'ai accordé plus de soins à perfectionner ma pratique professionnelle dans le milieu universitaire, par exemple. Le mandat qu'on accepte au sein d'une association est nécessairement limité dans le temps. Il permet rarement d'assumer une tâche de longue durée. On ne peut pas le comparer à une fonction administrative plus ou moins permanente au sein d'une organisation.

Il m'est arrivé d'occuper des fonctions de gestionnaire et j'ai découvert assez rapidement que ce type de responsabilité m'attirait beaucoup moins que la pratique professionnelle dans le cadre universitaire. Au moment où la Bibliothèque de l'Université Laval m'a proposé le rôle de bibliothécaire spécialiste en sciences

de l'administration, en 1995, j'ai fréquenté l'univers des sciences de la gestion. J'ai pris conscience alors, mon expérience aidant sans doute, qu'on avait tout intérêt à ne pas s'improviser gestionnaire sans tenir compte des connaissances théoriques et pratiques propres à ce domaine.

Bien qu'elle soit reliée à l'univers de la bibliothéconomie, l'implication dans les associations professionnelles nous offre une vision plus étendue sur l'ensemble de la discipline. Elle nous fait sortir du cadre relativement restreint de l'organisation au sein de laquelle nous évoluons. Par ailleurs, j'ai eu le privilège de connaître plusieurs catégories de bibliothèques, ce qui m'a souvent aidé à comparer des situations et peut-être ainsi à mieux les comprendre.

Quelles sont vos perceptions à l'égard de l'évolution en cours (numérisation, réseautage, etc.) ? Quelle idée avez-vous de l'avenir du monde de l'information documentaire ?

Il faut tenter de cerner l'évolution des bibliothèques, des bibliothécaires et de la bibliothéconomie dans une perspective historique aussi large que possible. De cette façon, l'impact de certains phénomènes perd beaucoup d'importance. Les bibliothécaires ignorent-ils le passé de leur profession¹² ? On est souvent étonné de constater combien, 20 ou 50 ans plus tard, certains événements ont été finalement négligeables, alors que d'autres prennent plus d'importance avec le temps. Les points de vue du journaliste et de l'historien sont bien différents. L'histoire des innovations technologiques nous aide à comprendre qu'elles apportent parfois des éléments qui durent et d'autres qui s'estompent avec le temps. Insistons-nous trop sur les nouvelles technologies ? Elles ne demeurent pas nouvelles bien longtemps.

Un bibliothécaire français soulignait, il y a quelques années, que la bibliothéconomie est une profession à dominante technique. Le lien trop étroit, me semble-t-il, qui s'est tissé entre la bibliothéconomie et la technique ou la technologie ne serait-il pas un inconvénient de l'héritage que nous a laissé Melvil Dewey ? Les bibliothécaires sont-ils des techniciens déguisés en professionnels ? Cette question appartient aux très nombreux débats qui ont cours depuis longtemps dans notre milieu¹³. Elle est soulevée aussi dans d'autres milieux professionnels. L'attribution des tâches techniques et professionnelles dans un milieu subit une évolution constante. Une tâche, qui

9. Benoît Allaire, « Les professions de la culture et des communications au Québec », *Statistiques en bref*, n° 4, février 2004. Publication de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec.

10. James M. Matarazzo, « Librarians are retiring earlier than the «traditional» age of 65. Our field is so small that this has a dramatic impact », *Library Journal*, vol. 129, n° 11, 15 juin 2004, p. 12.

11. Roma M. Harris, *Librarianship: the erosion of a woman's profession*. Norwood, N.J., Ablex Publishing, 1992.

12. Gilles Gallichan, « Les bibliothécaires et leur conscience historique », *Documentation et bibliothèques*, vol. 34, n° 3, juillet-septembre 1988, p. 99-101; Marcel Lajeunesse, « Le bibliothécaire québécois: d'un homme de lettres à un professionnel de l'information », *Documentation et bibliothèques*, vol. 51, n° 2, avril-juin 2005, p. 139-148.

13. Le lecteur curieux de consulter un inventaire des polémiques en bibliothéconomie devrait lire l'ouvrage suivant: Mark Y. Herring, *Controversial issues in librarianship: an annotated bibliography, 1960-1984*. New York, Garland, 1987.

est estimée de calibre professionnel à une certaine époque, peut être ultérieurement considérée comme étant à caractère technique. Cette évolution soulève parfois des résistances. La question du caractère professionnel dans certains domaines a fait surgir la notion suivante : celle des semi-professions. Ces dernières n'auraient pas atteint encore le plein statut de profession en raison d'un volume restreint de leur corpus de connaissances (*body of knowledge*). De ce point de vue, les bibliothécaires appartiendraient provisoirement à la catégorie des semi-professions. Cette perception théorique fournirait peut-être une explication partielle à la disparition d'une vingtaine d'écoles universitaires de bibliothéconomie aux États-Unis depuis un peu plus de 20 ans¹⁴.

Les bibliothécaires se plaignent de l'image que la société se fait d'eux et des bibliothèques. Qui a raison ? Les bibliothécaires ou la société ? La perception que les bibliothécaires ont de leur profession est-elle compatible avec le rôle qu'on attend d'eux ? Ne devraient-ils pas évoluer dans une direction plus conforme à leur tradition ? Il faudrait réfléchir à la vision que proposait José Ortega y Gasset, en 1934, dans sa conférence sur la mission du bibliothécaire¹⁵. La sociologie des professions offre également des pistes intéressantes pour éclairer ce type de réflexion.

Comment présenteriez-vous les convictions ou les idées qui vous ont animé tout au long de votre parcours professionnel ? Y a-t-il des modèles, au sein du milieu québécois, qui vous ont inspiré et que vous recommanderiez à ceux qui ont pris le relais ?

Les bibliothécaires qui nous ont précédé, nos professeurs et ceux qui ont exercé un leadership dans la profession, influencent notre cheminement et notre vision. Il y a parmi eux des personnalités célèbres auxquelles on peut être tenté de s'identifier. Je ne puis pas citer Gabriel Naudé ou Melvil Dewey comme des modèles dont je me suis directement inspiré, mais je crois qu'ils ont contribué à l'évolution de notre profession. Gabriel Naudé, libertin érudit du xvii^e siècle français, est peut-être un des grands classiques de la bibliothéconomie. On lit encore aujourd'hui son *Avis pour dresser une bibliothèque* (1627) avec profit. Quant à Melvil Dewey, il demeure certainement le grand inspirateur de la bibliothéconomie américaine. Ces deux bibliothécaires ont un trait commun qu'ils partagent avec plusieurs autres : leur action dépasse les frontières du domaine.

Les bibliothécaires que j'ai rencontrés ont presque tous, d'une manière ou d'une autre, influencé mon cheminement. Comment désigner équitablement les collègues à qui je suis le plus redevable ? Au premier abord, il me faudrait signaler ici la plupart de ceux qui enseignaient à l'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal, de 1959 à 1961. Les professeurs qui y enseignaient à temps partiel communiquaient à leurs étudiants un art qu'ils pratiquaient. La bibliothéconomie est-elle une science ? Je ne le crois pas. C'est un art que l'on arrive à maîtriser par une pratique prolongée. La connaissance des sources d'information, par exemple, s'acquiert essentiellement par leur fréquentation. La bibliothéconomie est une discipline pragmatique. Je suis reconnaissant à ces collègues de l'inspiration qu'ils m'ont communiquée.

J'attache beaucoup d'importance à la lecture, ce qui, pour un bibliothécaire, devrait aller de soi. On n'insiste jamais trop sur la pertinence de fréquenter la documentation professionnelle. La bibliothéconomie offre un grand choix de périodiques et d'ouvrages spécialisés susceptibles d'appuyer et d'éclairer notre pratique. Le diplômé universitaire débute dans la vie professionnelle avec un corpus limité de connaissances et peu d'expérience. Je lui suggère fortement de maintenir un contact régulier avec les publications qui se rattachent à sa pratique professionnelle. Trop de bibliothécaires négligent ce type de lectures après avoir quitté l'école de bibliothéconomie.

Et la retraite ?

La période de la retraite est le moment privilégié pour tenter de dresser le bilan d'une carrière. Ce n'est certainement pas une période de vacances prolongées. J'ai abordé cette étape en 2003. Je dois avouer que j'ai tardé, beaucoup plus que la plupart de mes collègues, à m'engager dans cette voie. Le mouvement des départs à la retraite prématurée, qui s'est mis en branle dans les années 1990, a favorisé un gaspillage de ressources humaines dans les organisations. Ce qui semble bon à court terme sur un plan individuel ne l'est pas nécessairement pour l'ensemble de la société. Y a-t-il maintenant trop de retraités ?

Ma carrière de bibliothécaire m'a procuré de grandes satisfactions. Malgré quelques moments plus difficiles à traverser, je ne regrette pas le choix que j'ai fait de m'engager dans cette profession.

Certains bibliothécaires retraités retournent au travail. D'autres se lancent dans un programme d'études universitaires. Quelques-uns écrivent et publient des ouvrages qui enrichissent notre patrimoine. Ce sont là des occupations rendues possibles par la plus grande liberté dont on peut disposer alors. Les options qui s'ouvrent aux retraités sont multiples. Il n'y a probablement pas de limites aux initiatives qu'ils peuvent prendre.

14. Ce phénomène exerce une influence sur l'évolution de l'enseignement professionnel. Voir à ce sujet l'article de Charles R. Hildreth et Michael Koenig, « Organizational realignment of LIS programs in academia: from independent standalone units to incorporated programs », *Journal of Education for Library and Information Science*, vol. 43, n° 2, printemps 2002, p. 126-133. Une version abrégée de cet article a paru dans le *Library Journal*, 15 juin 2002, p. 40-42.

15. José Ortega y Gasset, « Mission du bibliothécaire », *Archives et bibliothèques*, n° 2, 1935, p. 65-86.

La société fait-elle appel aux ressources et au potentiel de ses retraités ? Il faudrait, pour cela, reconnaître la valeur de ceux et de celles qui nous ont précédés. L'avons-nous fait quand nous étions plus jeunes ? Les retraités appartiennent déjà à l'histoire. Ils sont déjà peut-être des personnages du passé. Nos «vieux» ont-ils un avenir ?

Le phénomène du mentorat fait l'objet d'une préoccupation croissante dans bien des milieux. Il ne s'est manifesté que tardivement dans celui des bibliothèques et de façon bien discrète. Un article récent¹⁶ faisait état d'une expérience réalisée au Québec. Quelques bibliothèques universitaires américaines ont mis en place des programmes de mentorat¹⁷. Une recherche bibliographique dans *Library Literature and Information Science* nous révèle l'existence d'une documentation abondante sur cette question dans le milieu des bibliothèques. Les organisations, les associations et les institutions de formation professionnelle ne devraient-elles pas recourir davantage à l'expertise des retraités plus qu'elles ne le font ? Il y a certainement place ici pour le développement d'initiatives qui ne se sont pas encore généralisées. ☉

16. Normand Pelletier et Gaston Quirion, « Le mentorat: expériences vécues à la Bibliothèque des sciences humaines et sociales de l'Université Laval », *Argus*, vol. 35, n° 1, printemps-été 2006, p. 25-29.

17. Barbara Wittkopf, *Mentoring programs in ARL libraries*. Washington, D.C., Association of Research Libraries, 1999. (SPEC Kit, 239).